



COG 2022/2024

Déclaration CFE CGC CSE du 07/12/2021

Monsieur le Président,

Une crise profonde secoue le système de santé de notre pays.

Pour la **CFE-CGC** les personnels ont payé un lourd tribut ces dernières années. Une réponse a été faite par le gouvernement : le Ségur de la Santé. Si l'on peut reconnaître une prise de conscience et une augmentation des salaires de certains personnel, le Ségur n'est cependant pas la réponse à tous les maux et ne compense pas les conditions de travail clairement dégradées. Pour preuve une envolée de l'absentéisme dans tous les établissements, à tous les niveaux.

La **CFE-CGC** regrette que les objectifs prioritaires de la COG soient la réduction des déficits et des personnels des fonctions supports, et non l'amélioration de notre offre de santé. L'avenir de Filiaris réside dans la mise en place d'un environnement non-dégradé pour ses salariés permettant une prise en charge correcte des patients.

La **CFE-CGC** attache également un intérêt tout particulier au volet social de cette nouvelle COG.

Pour la **CFE-CGC** les personnels déjà très impactés par ces crises successives ne doivent pas en plus faire les frais de cette COG.

La **CFE-CGC** demande pour tous les salariés :

- La garantie de l'emploi
- Le maintien des statuts, des conventions collectives
- L'application de l'article 30 de la loi de financement de la sécurité social de 2014
- Le maintien du régime d'affiliation.

Pour la CFE-CGC ces conditions sont non-négociables.